

Vos questions / nos réponses

Usage Cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 21/08/2020 10:27

Bonjour, J'ai découvert que mon fils de 20ans qui habite encore à la maison (étudiant) utilise du cannabis, sous forme de joint. J'ai abordé le sujet avec lui mais il me répond que je m'inquiète pour rien, que son usage n'est que occasionnel. J'avais noté que son comportement avait changé il y a quelques mois, mais je pensais que c'était du à sa consommation d'alcool (bière/vodka entre amis), il n'avait pas l'habitude de boire avant ses 18 ans. Je ne sais pas trop quoi faire à part de lui listé les méfaits et conséquences de cet usage que j'ai trouvé sur votre site. Je lui ai aussi conseillé de se rapprocher de vous pour discuter mais il ne veut pas. Ce qui m'inquiète le plus c'est pourquoi il a eu ce besoin? Merci d'avance.

Mise en ligne le 21/08/2020

Bonjour,

Nous comprenons bien votre questionnement suite à la découverte de la consommation de cannabis de votre fils et nous rejoignons sur le lien établi entre cette consommation et le besoin qu'a votre fils de celle-ci.

Vous dites avoir pu évoquer avec lui les conséquences et les risques associés à ses consommations et au-delà de ces recommandations, il nous semble important de pouvoir maintenir le dialogue et être attentif à une éventuelle évolution de ses consommations d'alcool comme de cannabis afin de comprendre quels en sont les effets attendus, en réponse à quels besoins comme vous le dites.

Pouvoir ensuite lui proposer votre aide sur d'éventuelles fragilités, en fonction de ce qu'il vous dira vous permettrait d'avoir une attitude adaptée à ses besoins.

Concernant la proposition de nous contacter il peut être judicieux de lui suggérer de le faire en précisant que c'est pour lui personnellement, que cela peut lui permettre de faire un point sur ses consommations si leur évolution venait à lui poser question. S'il ne souhaite pas téléphoner, il est également possible de nous contacter par chat via notre site (lien ci-dessous).

Il peut être utile de savoir également qu'il existe des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) (lien ci-dessous), proposées par des professionnels spécialisés sur la question des consommations. Il en existe dans

tous les départements, ne disposant d'aucune indication de votre lieu de résidence, nous vous joignons un lien ci-dessous qui pourrait vous permettre d'effectuer votre recherche.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous joindre tous les jours de 8h à 2h au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par chat.

Bien cordialement

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)
- [CJC](#)